

12 juin 1916.

39, RUE DE SURÈNE

Cher Monsieur,

Voici un projet de lettre à adresser aux
évêques de France.

Sur six copies, il conviendra de substituer le
mot Grandeur au mot Éminence

j'ai vu l'abbé Cisternas. Je vous parlerai de
cette lettre. Je dois le revoir demain soir.

À très vous voir et mille cordons.

Bien à vous.

Lamm

Monsieur,

J'ai l'honneur d'appeler respectueusement votre attention sur la brochure ci-jointe.

Sans doute en avez-vous reçu déjà de semblables, aux heures d'angoisses que nous traversons, quiconque porte une âme de français et de chrétien sincère, en effet, à chercher et à proposer des remèdes aux maux présents et aux maux futurs, peut-être plus menaçants encore, cependant j'espère que celle-ci se recommandera à votre bienveillant examen par l'expression de sa sincérité.

Peut-être votre grand-père objectera-t-il que la part réservée, dans ce programme préparatoire, à l'action religieuse, est minime, j'ai écrit à lui expliquer - et c'est là une des raisons principales de cette lettre - que j'ai dû me montrer irrévérencieux, aux débuts de l'entreprise, redoutant d'effaroucher, par des affirmations trop hardies et prématurées, certaines catégories de lecteurs qui n'ont point, tout, écrits encore les doctrines des conditions essentielles du bien public.

Mais je persiste hautement que la pensée catholique doit être la pensée directrice de la France nouvelle que nous pouvons concevoir déjà; à travers les brouillards sauglants de l'horizon, plus belle et plus grande qu'elle ne le fut dans son glorieux passé;

Le rétablissement des rapports diplomatiques avec le S^t Siège; la reconnaissance du droit d'enseignement de l'Église, sans entraves ni restrictions; la proclamation des libertés et immunités de l'Église avec, comme garantie, la réinstitution des tribunaux ecclésiastiques; la constitution, sur des bases inébranlables, de bases

d'égale suffisance pour assurer l'indépendance de ses ministres; l'abolition
de la loi de divorce, etc.
figureront dans notre programme définitif, et ne seront point présentés
comme de simples desiderata. Nous en soumettons, d'ailleurs, la rédaction
à votre haute clairvoyance.

Pour que la France vive, ravivée et embellie par l'épreuve; pour
que l'union sacrée ne soit pas un vain mot pendant la guerre et
devienne la règle de conduite après la mort de tous et de chacun après la guerre,
j'estime que le pouvoir politique central doit être un, restreint ou
instauré sur un siège inaccessible aux ambitions privées ou aux
suspectious des partis; et j'estime que ce pouvoir central doit s'appuyer
sur la religion nationale.

C'est en s'inspirant de cette sage doctrine que la « Ligue » triompha,
voilà trois siècles écoulés, de la force étrangère et de la force révolutionnaire.
Ce qui fut salutaire alors l'est encore aujourd'hui.

Avant d'adresser cette lettre à Votre Grandeur, je me suis fait un
devoir de présenter ^{la} cette précieuse brochure au duc de Nemours, Son
Eminance, le Cardinal Amette, et j'ai obtenu de lui de précieux encouragements.
Ne m'accorderay- vous point aussi Votre appui?
Je l'attends avec confiance.

Je vous prie, Monseigneur, je prie Votre Grandeur d'agréer
mon profond respect.

Monsieur J. Lohme
6. B^o - Malherbes. de la Madeleine

Paris

